

N° 56

Objet :

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION  
D'EQUIPEMENT 2022 AU BUDGET  
ANNEXE DE LA RESIDENCE  
AUTONOMIE POMPIDOU

Rapporteur : François DAZELLE

Date de la Séance :

04 OCTOBRE 2022

Date de la Convocation :

28 SEPTEMBRE 2022

Date d'affichage de la convocation :

28 SEPTEMBRE 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 04 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Katell LANDIER, Jean-François DEMAREZ et Suzanne JAUNET

Maire-Adjoint

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET et Evelyne BEAUDICHON

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDO, Fatiha EL YAGOUBI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Jean-Marc JUSTINE, Maëva CRUZ, Michèle FOUBERT, Annie-Nicole M'BOÉ, Salim LESAGE, et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

Etaient absents, excusés, ayant donné pouvoir :

Annie DEBRAY-GYRARD	pouvoir à	Marc HONORE
Gharib NAJI	pouvoir à	François DAZELLE
Abdelyamin DERRADJI	pouvoir à	Martin DESSAIGNES
Alisson ZANI	pouvoir à	Céline CHASSIN
Valentin GUILLAUME	pouvoir à	Daniel GIRAUD
Grégory SANCHEZ	pouvoir à	Jessica DORLENCOURT
Louis-Armand VIREY	pouvoir à	Michèle FOUBERT
Mourad MERGUI	pouvoir à	Salim LESAGE

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 27

Membres représentés : 8

Membres absents : 0

Secrétaire de séance :

Jean-Paul DEMAREZ

VOTE :

MAJORITE

5 abstentions  
(Mme Foubert, M. VIREY, Mme  
DORLENCOURT, Mme M'BOE,  
M. SANCHEZ)

**CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2022**

**N° 56 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT 2022 AU BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE POMPIDOU**

Afin de financer divers travaux d'investissement au sein de la Résidence Autonomie Pompidou, le CCAS a sollicité l'aide de la ville d'Achères pour un montant de 160 192 €.

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales,  
**Vu** la délibération n° du Conseil Municipal n° 18 du 6 avril 2022 adoptant le budget primitif 2022 de la ville,  
**Vu** la délibération n°19 du 4 avril 2022 du Conseil d'administration du CCAS adoptant le budget primitif 2022 du CCAS et du budget annexe de la Résidence Georges Pompidou,

**Considérant** la nécessité de verser une subvention d'équipement pour la réalisation du programme d'investissement de la Résidence George Pompidou,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré**

**ARTICLE 1 : DECIDE** de verser une subvention d'équipement de 160 192 € à la Résidence George Pompidou pour financer son programme d'investissement de 2022.

**ARTICLE 2 : AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes formalités ou démarches et à signer toutes pièces et tous documents y afférents.

**ARTICLE 3 : DIT** que la dépense en résultant est prévue au budget primitif 2022 de la ville sur le compte Nature 20415322.

Fait et délibéré à Achères, le 4 octobre 2022  
Pour extrait conforme,

Le Maire



Marc HONORE

Délibération publiée le :

**13 OCT. 2022**